

**PV du conseil d'UFR
du mardi 17 octobre 2023
Salle du conseil Maathaï**

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, Mme CHLUBA, M. FARA (présent de 10h à 11h50), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, Mme VENNIN, M. WENDEHENNE (départ à 11h50, procuration à Mme BESSON-BARD), Mme NICKLAUS (procuration à Mme LELOUP), M. NARCE (procuration à M. BELLENGER), M. KHAN (procuration à M. COLLINS)
- *Absents* :

Collège B

- *Présents ou représentés* : M. ALVES, M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD (arrivée à 11h05, procuration à Mme TROMPIER de 9h30 à 11h05), M. COLLINS, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET (arrivée à 10h), M. THOMAS (arrivé à 10h), Mme TROMPIER, Mme QUIQUEREZ (procuration à Mme VENNIN), M. PELLENARD (procuration à M. RIALLAND)
- *Absents* :

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme BARDOLLET, Mme GAETAN, M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présents ou représentés* : M. KRYPIEC (départ à 12h40)
- *Absents* : *Titulaires* : M. DI FILIPPO, M. MAZOYER, M. DA CRUZ
Suppléants : M. BELLEGUEULE

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : Mme MACE (procuration à Mme ROSNOBLET), M. JOUBERT (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE)
- *Absents* : Mme DA SILVA, Mme BOISSON, M. MONNOT, Mme VAN WYLBEKE, Mme FOUGERON

Membres consultatifs

- *Présents* : Mme CLERGET, M. CHERKAOUI-MALKI
- *Absent* : M. BATT
- *Excusé* : M. COLLIN

Membres invités

- *Présentes* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme FERRETTI, secrétaire de direction
- *Excusée* : Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité (présente pour le point « questions pédagogiques »)

1. Approbation du PV du 5 juillet 2023

Aucune observation n'étant formulée, le PV est soumis au vote :

22 pour, 3 abstentions

2. Informations du Directeur d'UFR

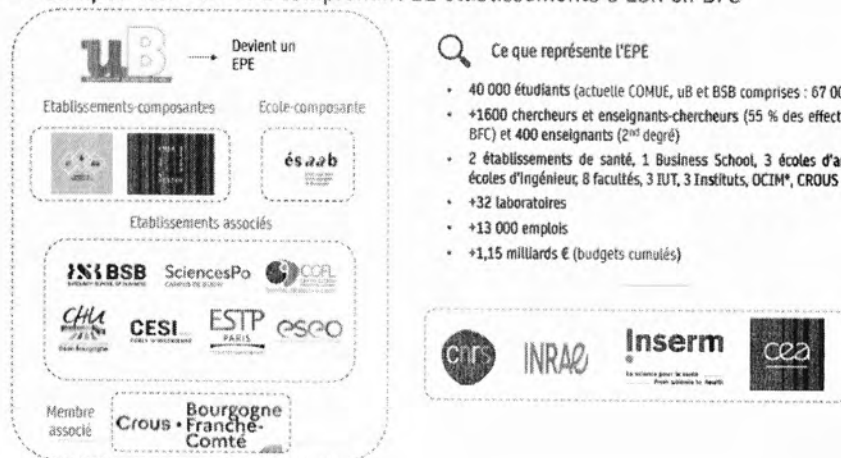
M. FAIVRE présente M. ALVES et Mme FERRETTI et remercie Mme MARTINS pour ses services au sein de l'UFR.

2.1. Réunion des directeurs de composantes du 6 septembre 2023

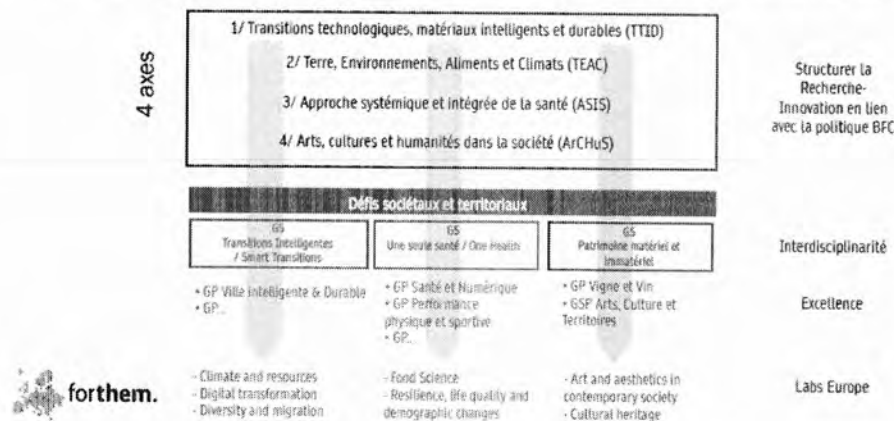
- Budget prévisionnel uB
 - ➔ Déficit accentué (-16M€), notamment en raison du GVT et des diverses mesures de revalorisation salariales
 - ➔ Le budget réalisé sera sans doute déficitaire, alors qu'il était excédentaire en réalisé en 2022.
- Projet EPE « dijonnais »

L'EPE comptera des établissements « composantes » et des associés. Le CROUS BFC a souhaité en faire partie.

— Composition – Un EPE comprenant 11 établissements d'ESR en BFC



— Stratégie Recherche & Formation au service de défis sociétaux et territoriaux



Les 3 GS seront connectées avec les labs Forthem. Une dotation de 100 000 € sera attribuée à l'uB pour structurer les GS (10 M€ à UBFC).

2.2 Réunion des directeurs de composantes du 11 octobre 2023

- Projet EPE « dijonnais »
 - ➔ Document provisoire transmis à la DGESIP.
 - ➔ Attente du retour vers l'uB
 - ➔ Une quatrième GS axée sur les domaines fondamentaux (mathématiques fondamentales, ...) sera peut-être ajoutée
- Politique de site BFC
 - ➔ Document transmis à la DGESIP le 2 Octobre
 - ➔ Le SGPI veut auditionner les responsables d'établissements
- Accueil des étudiants FORTHEM. Il faut faire savoir au bureau Forthem si l'on veut accueillir des étudiants le 15.12.2023 et si l'on veut créer des enseignements
- Journée de la pédagogie issue des Etats généraux de la formation
 - ➔ 14 décembre 2023, thème Approche Par Compétence (APC), ouverte à tous, au Cortex

2.3. Locaux de l'UFR

- Recensement, demandé par le MESRI, des espaces mis à disposition des étudiants. Le constat à l'échelle de l'uB fait apparaître que l'UFR SVTE est active sur ce segment
- Equipement des amphithéâtres de l'aile sud et de certaines salles de TD de stores occultants
- Effraction le 8 octobre 2023, pas de vol constaté
- Ampoules commandées pour le vidéoprojecteur de l'amphithéâtre Pasteur

M. ROLLIN met en avant la problématique de la rénovation énergétique des bâtiments.

Mme LELOUP propose une solution aux soucis de vidéoprojecteurs, investir dans un vidéoprojecteur portable.

Mme CLERGET annonce que le plan Vigipirate a été placé au niveau le plus élevé « urgence attentat ». La vigilance de chacun.e est attendue et les situations suspectes doivent être signalées au plus vite.

2.4. Echéances électorales « internes »

- Conseil d'UFR : collège étudiant + 1 siège collège BIATSS (fin novembre 2023)
- Bureau UFR : un siège collège étudiant + 1 siège collège BIATSS (après les élections au conseil de fin novembre 2023)
- Départements : renouvellement complet (fin novembre 2023)
- Direction UFR (janvier 2024)

2.5. Formation par alternance et FTLV

- Changement parmi le personnel en appui à l'UFR
- Redéfinition éventuelle de l'accompagnement du SEFCA auprès de l'UFR (en fonction des attentes des RP, des possibilités du SEFCA, et des opportunités liées au projet STRADA dans lequel l'UFR SVTE pourrait être « pilote » vis-à-vis de certaines actions, ...); réunion des RP à l'UFR le 24.10.2023 pour définir précisément les attentes vis-à-vis du SEFCA en termes d'accompagnement. Elles seront synthétisées et communiquées au SEFCA dans les semaines qui viennent.
- Proposition que l'UFR participe aux journées de l'alternance (organisation SEFCA, fin mars 2024)

2.6. Personnels

- Recrutements BIATSS (résultats de concours ITRF)
 - ➔ ASI informatique : Julien Beuchot qui vient de l'UFR des sciences de santé
 - ➔ ASI laboratoire LNC : Amira Khan
- Départ d'Angélique Bardollet le 01.12.2023: IGE UFR Sc & Tech

3. Questions statutaires

- *Proposition du conseil du département licence : Responsabilité de la L1* au semestre 2 pour l'année 2023-2024 confiée à Mme Doriane TROMPIER, maître de conférences

28 pour, 1 abstention

- Information sur la désignation du **référént handicap** : fonction confiée à M. Georges ALVES, maître de conférences (avec Mme Sandrine TOUSSAINT qui assure déjà cette fonction)
- **Référént.e QVT VSS** : pas de candidat.e à ce jour. Cette problématique étant importante, la direction de l'UFR souhaite fortement que quelqu'un s'engage pour cette mission.

- **Election de membres des commissions (vote à bulletins secrets)**

• Communication :

1 siège BIATSS : pas de candidat.e

2 sièges étudiant.es : pas de candidat.e

• Enseignement

3 sièges étudiant.es : 3 candidat.es

Election à bulletins secrets de Lancelot KRYPIEC : **28 voix**

Marie MABELLY : **27 voix**

Théo PERCHE : **27 voix**

• Recherche :

1 siège doctorant.e : pas de candidat.e

• Relations internationales :

3 sièges étudiant.es : pas de candidat.e

• Locaux :

1 siège étudiant.e : 1 candidate

Election à bulletins secrets de Mathilde QUINCHON : **27 voix**

4. Questions financières

- **Bilan du DOM 2023 pour 2024**

Stabilité de la dotation de fonctionnement et réduction de notre dotation horaire qui tient compte du réalisé 2022-2023)

- **Vote du budget 2024**

Mme CASAS présente les principaux éléments du budget initial 2024 :

Réduction de la dotation aux laboratoires et suppression de l'enveloppe dévolue à l'EA Biopéroxyll en raison de son transfert au CSGA (Moins 41212 € pour l'enveloppe recherche totale).

L'année prochaine, l'UFR ne pourra plus inscrire dans les réservoirs les recettes prévisionnelles qui seront centralisées par le pôle finances. Nous n'aurons plus la possibilité de faire des ouvertures de conventions en urgence et des changements de masse.

Les ressources issues de l'alternance sont évaluées à 143 737 € (contre 234 741 en 2023) ; 80% des crédits seront ouverts au BI, soit 114 750 €, l'apprentissage représentant 102 046 €. L'UFR maintient son prélèvement de 19 %.

La répartition de la dotation dans les grandes masses est maintenue : 2 800 € en masse salariale, 90 000 € pour l'enseignement et 43 100 € pour le fonctionnement général. Nous avons une enveloppe supplémentaire de 9 000 € pour les heures de loge, qui était gérée par le pôle patrimoine. La contribution des laboratoires au fonctionnement général et aux frais de téléphone est maintenue. Les recettes prévisionnelles portent sur les mêmes postes et évoluent comme suit :

- Vente des plantes/ 3500 €
- TOEIC/ 3000 €
- Location de minibus/ 5000 €
- Cartes perdues par les étudiants/ 400 €

Mme CLERGET précise que la suppression des réservoirs des composantes fait suite à une demande de la tutelle, qui constate chaque année un écart entre les prévisions budgétaires et le réalisé.

Unanimité (29 pour)

- **Vote du budget de reprogrammation 2023**

Mme CASAS explique qu'elle a restitué des crédits qui avaient été attribués pour l'installation d'une sorbonne à l'atelier de litholamellage (36 783 €) et qui sera remplacée par une autre solution. Les crédits pour la salle blanche de l'UMR Biogéosciences sont également restitués et demandés en prélèvement sur réserves au budget 2024.

Il y a également une reprogrammation du projet I-Site « licences réhaussées » sur l'exercice suivant, ainsi que de nombreuses conventions de recherche en fonction des besoins exprimés par les porteurs de projets.

Unanimité (29 pour)

- **Tarifs de la plate-forme GISMO**

Il s'agit d'une actualisation des tarifs.

Unanimité (29 pour)

- **Sorties d'inventaire**

Sortie d'inventaire d'un minibus (Renault Master DY-267-BR)

Il s'agit d'un minibus accidenté, dont les frais de remise en état seraient trop élevés au regard de la valeur résiduelle du véhicule.

Unanimité (29 pour)

Sortie d'inventaire de matériel informatique : PC cat3 1zbook14PG2(UMR Biogéosciences)/(CRC)

Unanimité (29 pour)

- **Adhésion à l'association " Biocontrôle et biostimulation pour l'agroécologie" (UMR Agroécologie)**

L'adhésion est de 1000 €, financée par l'UMR Agroécologie.

Unanimité (29 pour)

- **Mode d'utilisation des crédits d'enseignement**

Actuellement : Crédits des formations (fonctionnement) + ressources propres (fonctionnement équipement)

AAP Fonctionnement pédagogique + AAP Sorties pédagogiques

Constat :
 Problème de temporalité : dépenses concentrées en fin d'année
 Problème d'organisation : peu de commandes mutualisées
 Problème de répartition : nombreuses micro-enveloppes
 Problème d'équilibre : Licences vs masters

Propositions : Phasage des dépenses (dates butoir pour commandes informatiques, achats mutualisés réalisés en plusieurs vagues réparties dans l'année)

- ➔ Regroupement des micro-enveloppes en une seule enveloppe licence, voire également une ou deux enveloppes master.
- ➔ Outils d'inventaires des consommables ; modes de suivis des consommables
- ➔ Révision des coefficients Licence vs master

M. ROLLIN fait remarquer que les commandes peuvent varier selon les besoins (exemple : les cônes utilisés ne sont pas les mêmes pour tous les enseignements).

Mme BARDOLLET répond que mutualiser les commandes n'implique pas de commander des choses similaires. L'avantage sera notamment une meilleure anticipation des dépenses, ce qui permettra de limiter les reliquats en fin d'année, surtout en Licence.

M. ROLLIN s'interroge sur le stockage du papier et le montant dévolu aux consommables communs.

Mme CHLEMAIRE ajoute qu'il sera possible de mutualiser aussi les commandes de savon, de sopalin.

Mme VENNIN alerte sur la situation financière délicate des sorties pédagogiques.

M. FAIVRE pense qu'il faut distinguer les sorties pédagogiques et les camps de terrain, plus coûteux. Il faudra peut-être envisager une augmentation de l'enveloppe « sorties pédagogiques ».

Un groupe de travail sera constitué pour aboutir à une proposition d'organisation complète.

5. Questions relatives aux ressources humaines

- **Campagne d'emplois pour 2024 : présentation des arbitrages de la gouvernance (EC et BIATSS)**

1) Enseignants-chercheurs

Section CNU	Corps	Dernier occupant	Vacance	Lab	Décision uB
35/36	Pr	Jean-François DECONINCK	V 1 Sept 2023	BGS	Concours 2023
66A	Pr	Michel Narce	S. V 1 Oct 2024	LNC	Arbitrage 2024
68	MC	Gérard Manière	SV 1 Sept 2023	CSGA	Concours différé
66A	Pr	-----	46.3	LNC	Non accepté
35	Pr	-----	46.4	BGS	accepté

2) BIATSS

- Postes ATRF E Castro et E Ballorin demandés au concours et obtenus en CDD,
- Postes ATRF S. Terrade et A Deniel demandés et obtenus en CDI (à l'issue des 6 ans),
- Cdisation et requalification en ASI du poste informaticien de H Leteneur : obtenu
- Poste ASI BAP J C Fabre BGS, demandé en CDD et obtenu en CDI

Sur ce dernier poste, Mme CLERGET mentionne qu'elle a interrogé la DRH pour connaître l'imputation de ce CDI. La réponse est que « la décision gouvernance est bien : CDI sur ressources propres pour Claire FABRE, ASI. Les ressources propres du laboratoire sont à privilégier en l'espèce dans le cadre du financement du Cdi à venir. Toutefois, la gouvernance se porte garante de ce financement via le « financement uB » en cas de besoin. »

Mme VENNIN conteste cet arbitrage qui va compromettre les finances du laboratoire.

M.FARA ajoute que le problème est à la fois financier et technique : les ressources humaines ne peuvent pas être financées par n'importe quelle ressource.

M.ROLLIN ajoute que l'établissement financera à la source si les ressources du laboratoire s'avéraient insuffisantes.

Le directeur d'UFR conclut en précisant que face aux risques évoqués, il faudra clarifier cette situation.

- Responsabilités pédagogiques et charges administratives pour l'année 2023 – 2024

Le directeur d'UFR énonce les changements proposés par rapport à l'année précédente :

- Le pilotage de la construction des serres passe de 12 à 6 h, la construction arrivant à son terme avec, par conséquent, la fin du suivi de chantier
- Pas de concours « Faites de la Science » cette année encore, ce que regrette le directeur en souhaitant la reconstruction d'une équipe prête à l'organiser à l'avenir

M. COLLINS regrette que ces équivalences ne soient pas attribuées en cas de CRCT.

Mme CLERGET précise que cette suspension ne concerne que le semestre de CRCT et non toute l'année. Par ailleurs, à partir de maintenant, ce ne sera plus versé sous forme de prime (sauf pour les EC à l'IUF) mais reconnu en équivalence.

Unanimité (29 pour)

6. Questions pédagogiques

- Future offre de formation

Le directeur souhaite qu'un vote intervienne sur les fichiers Templates dès lors que les éléments seront plus définitifs. Nous sommes en attente d'un retour de la gouvernance sur nos propositions à travers ces fichiers.

Mme TOUSSAINT fait une brève présentation d'AMETYS et précise qu'il y aura une interface pour les étudiants, avec PEGASE.

M. RIALLAND explique que les fiches modules servent à alimenter AMETYS.

Mme VENNIN demande si on peut modifier la saisie effectuée.

M. RIALLAND précise que cela se fera en deux étapes : d'abord les RP valident ou proposent des corrections qui seront instruites par la commission de la pédagogie, voire le conseil.

Mme VENNIN souhaitant savoir s'il y aura un lien avec la plateforme « Mon Master », Mme Toussaint précise que oui.

- Organisation des responsabilités pédagogiques en licence (reporté à un prochain conseil)

Le directeur d'UFR précise qu'il pourrait y avoir un ou deux responsables au niveau L1 (S 1 et 2) comme actuellement. C'est ensuite, à partir du S3, que l'organisation des responsabilités changera.

Mme TROMPIER suggère que ces responsabilités s'accompagnent d'une revalorisation des primes, sans quoi il pourrait être difficile de trouver des candidats.e.s.

Le directeur d'UFR observe que le volant de primes accordé par l'uB est globalement stable, ce qui ne permet pas d'augmenter sensiblement le nombre de primes et leur niveau. Il rappelle que ce volant ne finance déjà pas les référents en L2, or l'UFR souhaite ces référents pour les trois années de licence ; ne pouvant effectivement le pratiquer que pour la L1 et la L2.

- **Offre de formation Campus France**

Le tableau est soumis au vote :

Unanimité (28 pour)

- **Demande de DSER de Mme Laetitia CONFURON**

Avis favorable sous réserve d'un financement obtenu par l'étudiante

27 pour, 1 abstention

- **Proposition du conseil du département licence : capacité d'accueil en L1 SVTE**

- 1) L1 SVTE : 360 néo-entrants, 140 redoublants ou réorientés
- 2) L1 LAS : 45 néo-entrants, 5 redoublants ou réorientés

26 pour, 2 abstentions

7. Compte rendu de commissions

- **Compte rendu de la commission des personnels du 6 juillet 2023**

Etude et classement des candidatures à l'avancement au grade d'IGR Hors classe. Cela s'est fait plus tard que pour les autres grades en raison d'une modification statutaire du corps des IGR.

8. Conventions

- **Convention de prêt de locaux au SE UNSA**

Mardi 16 janvier 2024 : conférence sur le stress et les apprentissages de 17h00 à 19h30

Lundi 12 février 2024 : stage sur la mobilité professionnelle de 8h00 à 17h00

Ce prêt à titre gracieux a été accepté par le DGS de l'uB.

26 pour, 1 abstention

- **Convention de partenariat « La prévention des inondations sur le territoire du Syndicat Mixte Yonne Médian » - M2 SEME**

Unanimité (27 pour)

- **Convention de reversement de subvention 2024 de l'uB à l'INRAE**

La convention porte sur un montant de 84 900 € et concerne des gratifications versées aux stagiaires.

Unanimité (27 pour)

- **Convention avec l'EPAGE Haut Doubs, Haute Loue (M2 SEME)**

Il s'agit d'une convention récurrente portant sur la réalisation d'une prestation destinée aux étudiants du M2 SEME.

Unanimité (27 pour)

9. Questions diverses

Demande de M. ROLLIN d'établissement d'un protocole « canicule » pour que les agents connaissent la conduite à tenir, en cas d'absence de la direction de l'UFR.

Dijon, le 21 décembre 2023

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE